

Artistes indépendants,
Compagnie
dans le spectacle vivant...



...Rejoignez
les Artistes Mutualisés
du Théâtre de la Terre

Débordés par les papiers, les questions administratives,
vous en avez plein les bottes,

Vous aimeriez: pouvoir enfin vous consacrer à votre travail artistique.
être moins seul(es), rencontrer d'autres artistes
Partager vos pratiques, inventez des outils de diffusion?

Le Théâtre de la Terre abrite une mutualisation qui a l'outil qui peut vous convenir...

Pour qui ?

Artistes indépendants,
compagnie artistique
dans le spectacle vivant,

Résidant dans un rayon de
100 km de
Montégut-Plantaurel
(09120)

De quoi s'agit-t-il ?

- de mutualiser des artistes, afin de rendre viable les petites et toutes petites compagnies dans un contexte de plus en plus difficile.
- de créer un endroit d'échange, par le biais de rencontres.

Pour mieux vivre...S'organiser, coopérer et inventer un système gagnant pour tous.



Les services mutualisés :

- La gestion sociale / la comptabilité / le secrétariat
- L'accompagnement de projets
- Une plaquette commune de présentation
- Des rencontres pour mutualiser encore plus

Comment ça marche?

Un premier entretien téléphonique avec un membre du comité de pilotage permettra de prendre la température de part et d'autre. Si votre projet semble compatible avec l'esprit et le fonctionnement de la mutualisation, un entretien vous sera proposé au bureau avec Guillaume .

Concrètement :

L'artiste ou la compagnie confie à la mutualisation la production d'au moins un spectacle. Guillaume prend alors en charge toute la gestion sociale, administrative, voir comptable du projet. Suivant les rentrées et le service proposé l'artiste reverse 10 à 12 % à la mutualisation. Une convention est établie avec l'artiste ou la compagnie. Les artistes doivent prendre une adhésion individuelle annuelle de 6 €. Un apport annuel minimum de 100 € est nécessaire. L'artiste ou la compagnie apparaîtra alors sur la page web de la mutualisation ainsi que dans la plaquette papier. Enfin, Il pourra participer à toutes les rencontres, devra s'investir dans certaines tâches dans la mesure de son possible et respecter la charte.

Nous proposons aussi pour les compagnies autonomes (avec numéro de licence) mais sans service administratif, une mise à disposition simple (loi Cherpion) de notre secrétaire -comptable. Ceci pour un travail administratif régulier (Lissage annuel possible).

Contacts : Guillaume Kalifa-Debrav: 05.61.03.09.89 et Sylvie Koutsikidès: 06.33.77.88.98

LE THÉÂTRE DE LA TERRE-Mairie 09120 Montégut-Plantaurel - n°siret :50121762400029. APE :9001 Z.
licence de production 2° catégorie n°2-1053186 et 3° catégorie-1053187
www.theatredelaterre.org Tel présidente: 06.98.42.73.48 Tel adm: 05.61.03.09.89. direction@theatredelaterre.org